

Strasbourg, le 25 janvier 2021

Une commission permanente sous le signe de la solidarité

Les Conseillers d'Alsace se sont réunis ce lundi 25 janvier en commission permanente sous la présidence de Frédéric Bierry. Les décisions prises témoignent de l'engagement fort et poursuivi de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) dans le contexte de crise sanitaire et sociale, tout particulièrement pour soutenir les associations et acteurs locaux qui œuvrent dans le domaine des solidarités, de la lutte contre la pauvreté et en matière d'habitat social.

Prévenir la grande pauvreté, lutter contre la précarité

Mise en place de jobs d'hiver pour les étudiants : afin de soutenir les étudiants fortement impactés par la crise sanitaire, la CeA va leur proposer des jobs solidaires au sein des associations caritatives et des épiceries sociales alsaciennes.

Ce dispositif apportera aussi un coup de pouce non négligeable aux équipes associatives grâce au financement de ces postes pendant un mois à hauteur de 2 000 €. 200 contrats sont prévus pour un budget de 400 000 €.

La Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté ou « Plan Pauvreté » donne l'occasion à la CeA dans la suite des actions lancées depuis 2019 **d'accentuer ses actions** au bénéfice de publics, dont certains sont nouveaux, particulièrement touchés par la crise tels que les jeunes et parmi eux les étudiants ou les bénéficiaires du rSa. **Ainsi 3,5 M€** seront consacrés à ces publics en 2021 par la CeA, abondés par un montant équivalent de l'Etat.

Les élus ont **approuvé la signature avec L'Etat de la Convention portant sur les Contrats d'insertion (CUI) pour un budget de près de 9 M€** correspondant à la signature de près de 1 800 contrats.

680 000 € seront d'autre part versés aux associations Ciarem, Contact Plus et Appona 68 partenaires très actifs dans l'accompagnement des bénéficiaires du rSa.

558 000 € seront dédiés au **fonds de solidarité pour le logement (FSL)** au titre de l'aide à la gestion locative et de la lutte contre la précarité énergétique.

La CeA a accordé près de **11,4 M€ de garanties d'emprunts** pour la **création d'un lieu de vie destiné aux adolescents** à Rothau ainsi que la **réhabilitation**

et la construction de logements sociaux à Saverne, Val-de-Moder, Haguenau, Ergersheim et Innenheim.

Au cœur des territoires

Les Conseillers d'Alsace ont approuvé les nouveaux statuts et le pacte d'actionnaires de **la SEM franco-allemande NOVARHENA**. Cette société a pour objectif d'apporter une réponse à la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim en créant une zone économique franco-allemande tournée vers les énergies alternatives. Son capital de départ est fixé à 1 M€. La CeA y participera à hauteur de 190 000 €.

Le secteur de Guebwiller s'inscrit désormais dans l'Opération de revitalisation de son territoire, vaste programme destiné à restructurer l'habitat, améliorer l'attrait du centre-ville, maintenir et moderniser l'offre commerciale, optimiser la connexion entre Guebwiller, Buhl, Issenheim et Sultz, renforcer les mobilités douces.

Routes et mobilités

Faisant suite au transfert des routes nationales dans le périmètre de la nouvelle Collectivité, une centaine de routes départementales ont été renommées en 2020 et certaines routes nationales vont également changer de nom pour éviter les doublons et les confusions pour les usagers.

Afin d'uniformiser les pratiques et inciter ses agents aux déplacements doux - domicile/travail et professionnels - la CeA va s'appuyer sur les préconisations d'Eco-conseil, un cabinet spécialisé, pour étudier la mise en synergie des plans de déplacement des agents des 2 ex-Collectivités.

Dans le domaine de l'environnement

573 785 € seront versés au syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux du Haut-Rhin pour **le bon fonctionnement des Brigades Vertes**.

La CeA va poursuivre en 2021 **la campagne de protection des batraciens** sur les routes départementales, 9 200 € y seront dédiés.

Au titre du patrimoine, la CeA versera une enveloppe de 324 000 € au Parc Textile de Wesserling et à l'Ecomusée d'Alsace. 40 000 € seront dédiés au Groupement d'employeurs de l'enseignement musical dans le cadre du **Schéma des enseignements artistiques**.

Contact presse :

Anne Pradines - Attachée de presse
Collectivité européenne d'Alsace
06.75.55.23.61
anne.pradines@alsace.eu